carif-oref de Normandie
Les clés de la formation et de l'emploi

Seine APPRENTISSAGE

Repères EMPLOI FORMATION

n° 30 janvier 2018

➤ *Enquête Seine insertion des apprentis sortis en juin 2016 - Vague 1*

Les apprentis dans l'artisanat et la vente : une insertion ralentie par la conjoncture de l'année 2016

Regroupant six principaux types de formations, les métiers de l'artisanat et de la vente regroupent métiers de bouche, coiffure et esthétique, vente et commerce, fleuristes, imprimerie et métiers d'art. Sept mois après la sortie de formation, l'insertion présente de bons résultats chez les fleuristes et au niveau BTS dans les métiers du commerce et de la vente. Elle est également assez favorable dans les métiers de bouche. Les emplois trouvés sont en lien direct avec la formation suivie.

Champ des métiers artisanat et vente

Cette synthèse porte sur les apprentis ayant suivi un apprentissage dans les formations de l'artisanat et de la vente.

Le champ retenu comprend :

- les métiers de **bouche** (sous- GFE K3),
- les métiers de **la coiffure et de l'esthétique** (sous-GFE R5),
- **les fleuristes** (au sein du sous-GFE Q1),
- les métiers **du commerce et de la vente** (diplômes hors fleuristes du sous-GFE Q1, ainsi qu'un diplôme du sous-GFE Q3 : le *Bac pro Commerce*),
- **l'artisanat d'art** (sous-GFE V1),
- les métiers de **l'imprimerie** (GFE N).

En 2016, 40 diplômes de niveaux V à III étaient proposés en apprentissage dans le champ de l'artisanat et de la vente en Normandie. On dénombre 19 CFA normands dans lesquels ces formations sont dispensées. En 2016, plus de 3 100 jeunes ont achevé un cycle de formation et ce sont plus de 2 500 jeunes sortants qui ont obtenu leur diplôme (81,3 %).

Les **métiers de bouche** représentent le plus gros volume de formés au sein de l'apprentissage dans l'artisanat et la vente, avec 1 380 jeunes en dernière année de formation (44 %). Parmi les quinze formations proposées aux apprentis, sept sont consacrées aux métiers de la farine (boulangerie, pâtisserie), une à la chocolaterie, cinq correspondent aux métiers de la viande (boucherie, charcuterie) et une concerne les employés traiteur. Le *CAP Poissonnier* forme moins de 10 jeunes par an.

Graphique 1 : Répartition des effectifs en année terminale dans le champ artisanat et vente

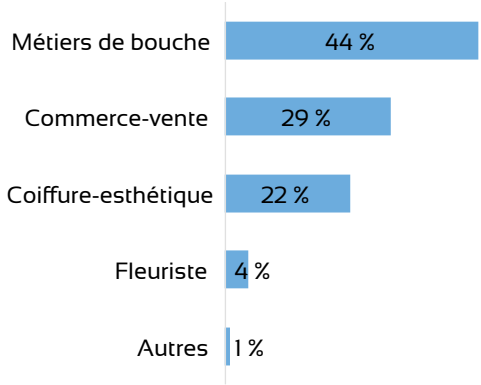

Source : enquête Seine - cohorte 2016 - traitement Carif-Oref

Les métiers du **commerce et de la vente** concentrent le deuxième plus gros volume de formés, soit 29 %. En tout, ce sont plus de 900 jeunes qui ont été formés en 2016, dont 78 % sont des femmes. 299 jeunes ont préparé un *CAP Employé de vente spécialisé option A : produits alimentaires*. Il s'agit du diplôme qui forme la plus grande part de sortants dans ce GFE. Quatre autres CAP sont proposés aux apprentis, ainsi qu'une mention complémentaire au niveau V. L'offre d'apprentissage comprend également cinq formations de niveau IV (trois *Bac pro agricoles de technicien conseil vente*, le *Bac pro Commerce* et le *Titre professionnel de vendeur conseil en unité commerciale*) et le *BTS Négociation et relation client* au niveau III.

Les métiers de **la coiffure et de l'esthétique** comprennent une population quasi exclusivement féminine (95 %). Parmi les six formations proposées en Normandie, quatre sont au niveau V (deux CAP et deux mentions complémentaires) et deux au niveau IV (les *BP Coiffure* et *Esthétique cosmétique parfumerie*), pour près de 700 sortantes.

Deux formations de **fleuristes**, aux niveaux V et IV, forment 4 % des apprentis. En 2016, on dénombre près de 130 sortants, dont 89 % de diplômés et 95 % de femmes.

A l'inverse, les métiers de **l'imprimerie** re-

groupent une population masculine à hauteur de 72 %. Trois diplômes amènent moins de 30 jeunes vers le marché du travail : il s'agit au niveau IV du *Bac pro Réalisation de produits imprimés et plurimédia option A : productions graphiques* et au niveau III des deux *BTS Communication et industries graphiques* proposant des options produits graphiques ou produits imprimés.

Les **métiers d'art** rassemblent moins de 10 sortants en 2016 avec au niveau IV le BMA Gravure sur pierre du CFA académique de Caen.

30 % des formés en Seine-Maritime et 22 % dans la Manche

Ces 40 diplômes sont préparés dans 19 établissements normands. L'offre de formation est présente sur les cinq départements, avec une prédominance pour la Seine-Maritime (30 %), suivie de la Manche (22 %) et du Calvados (20 %).

Les CFA des chambres de métiers de Seine-Maritime, le CFA Cifac, le CFA Iform ainsi que les CFA interconsulaires des 3 Ifa et du CFAIE forment **73 % des sortants du champ retenu** : leur part représente 97 % des effectifs formés dans les métiers de bouche, 63 % dans les métiers de la coiffure et de l'esthétique, 50 % dans les métiers de la vente et 49 % parmi les fleuristes. Les CFA des CCI (hors CFA interconsulaires cités plus haut) amènent quant à eux 15 % des effectifs vers ces diplômes, soit 43 % des métiers de la vente et 51 % des fleuristes. Le CFA-IFA Marcel Sauvage propose également le *CAP Poissonnier* dans les métiers de bouche. Trois CFA interviennent dans un domaine de formation spécialisé : le CFA Marc Ruyer (coiffure et esthétique), le CFA Afi-LNR et le CFA de la Boulangerie pâtisserie française. Le CFA Marc Ruyer représente 27 % des sortants du GFE Coiffure esthétique. L'ensemble des sortants du GFE de l'imprimerie ont été préparés à ces métiers dans le CFA AFI-LNR. Enfin, pour les métiers d'art, le *BMA Gravure sur pierre* est préparé par le CFA interconsulaire de Caen au lycée La Roquelle de Coutances.

Dans l'Eure et l'Orne, les métiers de bouche représentent plus de la moitié des formés, suivis par le commerce pour près d'un jeune sur quatre, puis la coiffure-esthétique.
Dans la Manche, métiers de bouche et commerce sont presque à égalité, suivis par les métiers de la coiffure et de l'esthétique, qui concernent un jeune sur quatre.
Dans le Calvados, la part des métiers de bouche est inférieure à la moyenne (39 %, contre 44 % en moyenne régionale). En revanche, les fleuristes représentent 11 % des formés, contre 4 % en moyenne.
En Seine-Maritime, les cinq groupes de métiers sont représentés. Les métiers de bouche représentent la même part dans le département que pour le Calvados (39 %). Les métiers de la coiffure et de l'esthétique sont un peu plus nombreux qu'en moyenne (26 %, contre 22 % en moyenne régionale). 3 % des formés le sont dans les métiers de l'imprimerie.

Carte 1 : Positionnement des CFA du champ de l'artisanat et de la vente et volume de sortants par département

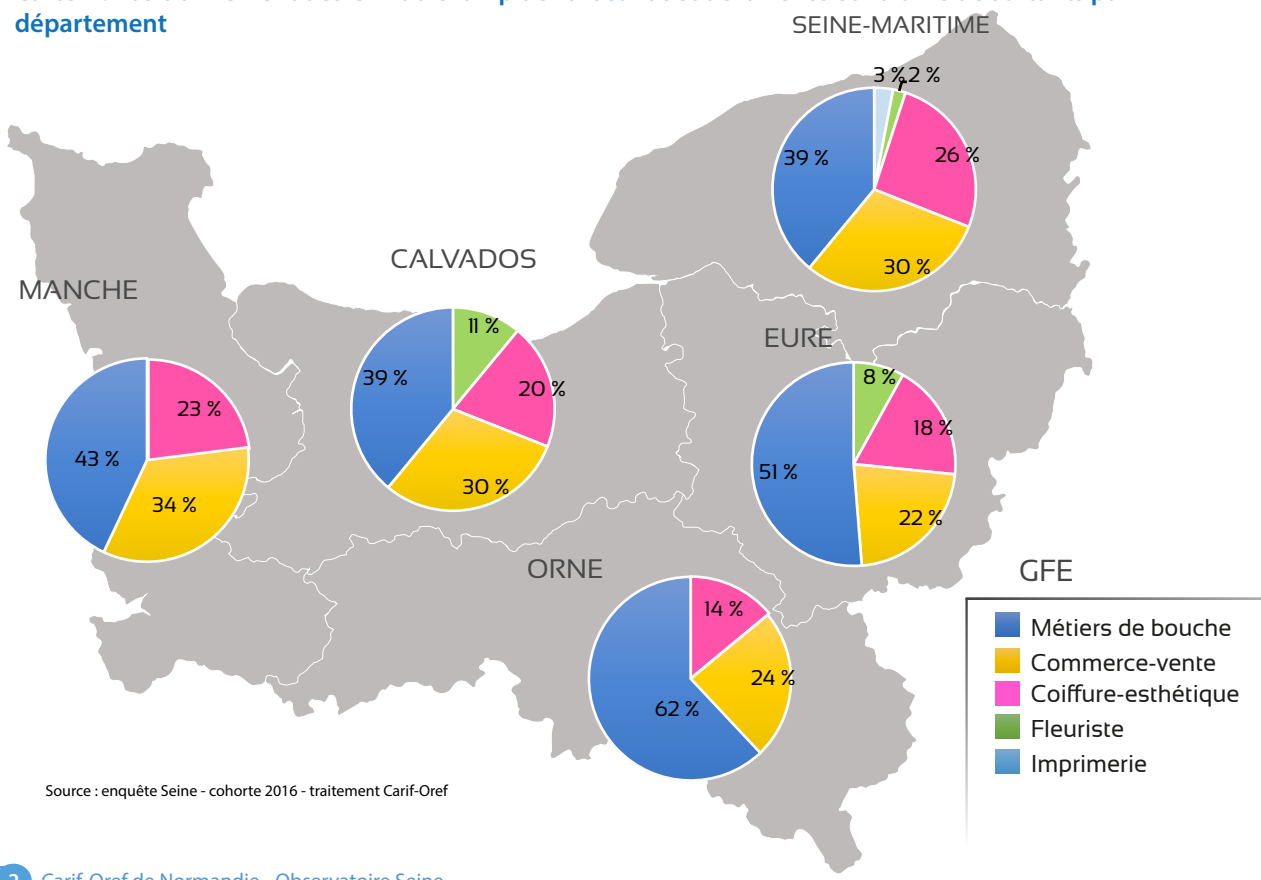

Source : enquête Seine - cohorte 2016 - traitement Carif-Oref

Trois jeunes sur quatre formés au niveau CAP, une prédominance de ce niveau dans les métiers de bouche

En 2016, les formés se répartissent ainsi : 73 % des jeunes sont au niveau V, soit 2 268 jeunes ; 22 % terminent un cycle de niveau IV (697 jeunes) et 5 % de niveau III (156 personnes).

Globalement, 55 % des personnes formées sont des femmes, mais la répartition hommes/femmes varie selon le GFE.

La **moyenne d'âge** des jeunes apprentis de l'artisanat et de la vente s'élève à **18,6 ans**. La répartition par âge est corrélée au niveau de formation. 85 % des jeunes de niveau V ont moins de 20 ans à leur sortie de formation (18,1 ans en moyenne), contre 42 % au niveau IV (20 ans d'âge moyen). Aux niveaux III et plus, 84 % des jeunes ont entre 20 et 25 ans (21,3 ans en moyenne).

81 % des apprentis sont diplômés à la fin de la formation. Là encore, le taux de diplôme varie selon le niveau et le métier préparé.

Graphique 2 : Part des formés en dernière année par niveau et GFE

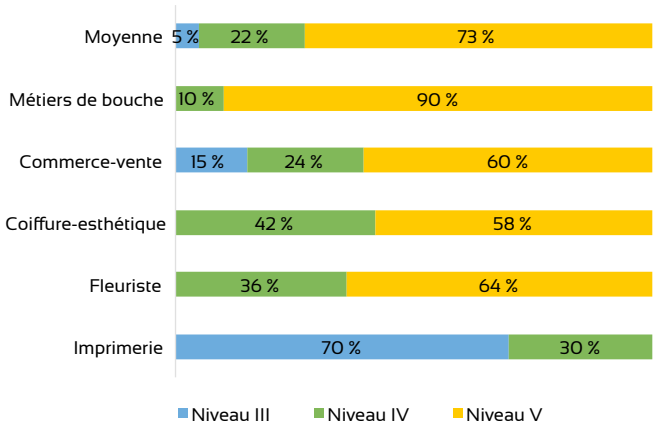

Source : enquête Seine - cohorte 2016 - traitement Carif-Oref

Les jeunes formés aux **métiers de bouche** sont à 83 % des **hommes**. 90 % d'entre eux suivent une formation de **niveau V**. Leur taux de diplôme est le plus faible : il atteint néanmoins 78 %.

Dans les **métiers de la coiffure et de l'esthétique et les fleuristes**, la population est majoritairement féminine (95 %). La part des **niveaux IV** atteint respectivement **42 % en coiffure et esthétique et 36 % chez les fleuristes**. 88 % des sortants sont diplômés et l'âge moyen varie de 18,8 ans pour la coiffure et l'esthétique à 19 ans pour les fleuristes.

Les **métiers de la vente** proposent des parcours du niveau V au niveau III, avec 60 % de jeunes au niveau V, contre 24 % au niveau IV et 15 % au niveau III. L'âge moyen atteint 18,8 ans et le taux de diplômes rejoint la moyenne, à 81 %.

Dans les métiers de **l'imprimerie,** les hommes représentent près de trois jeunes sur quatre et 71 % des jeunes sont formés au niveau III. La moyenne d'âge et le taux de diplômés atteignent respectivement 20,4 ans et 84 %.

48 % des sortants ont suivi leur formation en apprentissage sur leur zone d'emploi d'origine. Ce taux est variable selon le niveau et le GFE : il est supérieur à la moyenne régionale dans les métiers de la vente et chez les fleuristes (54 %), mais est de dix points inférieur dans les métiers de bouche et dans les métiers de la coiffure et de l'esthétique (44 %). Mais ce sont dans les métiers de l'imprimerie et des industries graphiques que la mobilité est la moins importante : 64 % des jeunes sont originaires de la zone d'emploi de Rouen, où ils poursuivent leur formation.

Champ de l'enquête et taux de réponse

Tous les jeunes en dernière année de cursus dans un CFA de Normandie sont interrogés par l'enquête Seine, qu'ils soient diplômés ou non, en poursuite d'études ou non.

Pour la cohorte 2016, le **taux de réponse** dans le champ de l'artisanat et de la vente s'élève à **81,3 %**.

Les données présentées sur les pages 1 et 2 traitent de la **totalité des jeunes en dernière année** dans ces formations.

Les données traitées à la fin de la page 3 et suivantes concernent les **répondants à l'enquête**.

Les répondants observés font partie de la cohorte 2016 : il s'agit de **jeunes sortis en juin 2016**. Ils sont interrogés **7 mois après leur sortie**.

Parmi les poursuites de formation, une majorité de contrats d'apprentissage

En 2016, **44 % des apprentis formés dans les métiers de l'artisanat et de la vente poursuivent leur parcours** (soit 1 108 personnes). Ces poursuites concernent avant tout les formés au niveau V : 54 % d'entre eux vont compléter leur parcours, contre 16 % des niveaux IV et 15 % des niveaux III. Eut égard à la part très élevée des niveaux CAP dans les métiers de bouche, plus d'un jeune en poursuite de formation sur deux vient d'une de ces spécialités.

Le taux de poursuite s'élève à 50 % pour les métiers de bouche, 48 % dans les métiers de la coiffure-esthétique et 41 % chez les fleuristes.

Graphique 3 : Part des poursuites par GFE

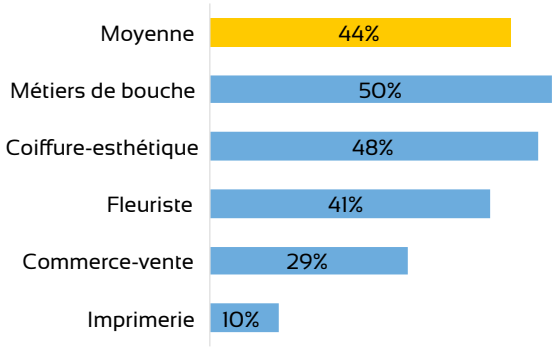

Source : enquête Seine - cohorte 2016 - traitement Carif-Oref

Plus de 93 % des poursuites interviennent dans le même GFE. Les réorientations sont rares, en particulier chez les fleuristes, dans les métiers de bouche et la coiffure et l'esthétique.
Pour les fleuristes, il s'agit quasi exclusivement du passage du *CAP Fleuriste* vers le *BP Fleuriste*.
Dans les métiers de la coiffure et de l'esthétique, deux cas sur trois concernent des passages au niveau supérieur dans le même métier (du CAP ou de la mention complémentaire vers le BP), et un cas sur trois une année d'approfondissement en mention complémentaire après le CAP.
Pour **les métiers de bouche**, la tendance est à l'acquisition de compétences connexes au niveau V : **71 % des poursuites** le sont dans **une formation de même niveau** et, dans la grande majorité des cas, dans le même GFE. Par exemple, le *CAP Pâtissier* sera suivi d'un *CAP Boulanger*, d'un *CAP Chocolatier confiseur* ou d'une *MC Boulangerie spécialisée,* ou bien le *CAP Boucher* sera complété par un *CAP Charcutier-traiteur* puis une *MC Employé traiteur*.

Un taux d'emploi très élevé au niveau II et peu d'écart entre taux d'emploi et accès à l'emploi

En 2016, **le taux d'emploi à 7 mois** atteint **56 %. Le taux d'accès à l'emploi** le dépasse de 9 points : **65 %**.

Des **disparités apparaissent** suivant le niveau, le sexe, le domaine de formation et l'obtention du diplôme.

Pour les sortants 2016, le **taux d'emploi des jeunes formés au niveau III est le plus élevé : 80 %, contre 65 % pour les niveaux IV et 48 % pour les niveaux V.** Ces résultats sont supérieurs à la moyenne régionale au niveau III, mais plus faibles aux niveaux IV et V : au niveau régional, ils atteignent respectivement 75,6 %, 72,7 % et 54 %.

Les taux d'accès à l'emploi présentent un écart de 9 à 10 points aux résultats constatés sur le plan régional. Là encore, ils sont supérieurs au niveau III et inférieurs aux autres niveaux. Au niveau III, 90 % des jeunes ont connu au moins une situation d'emploi (79,3 % en moyenne), contre 74 % au niveau IV et 57 % au niveau V (respectivement 79,5 % et 60,5 % en moyenne).

Le taux d'emploi des hommes est plus favorable et supérieur à celui des femmes : 58 %, contre 54 % pour leurs homologues. L'écart entre hommes et femmes est à peu près similaire en ce qui concerne l'accès à l'emploi, puisque 67 % des hommes ont trouvé un poste dans les 7 mois, contre 64 % des femmes.

Graphique 4 : Taux d'emploi par GFE

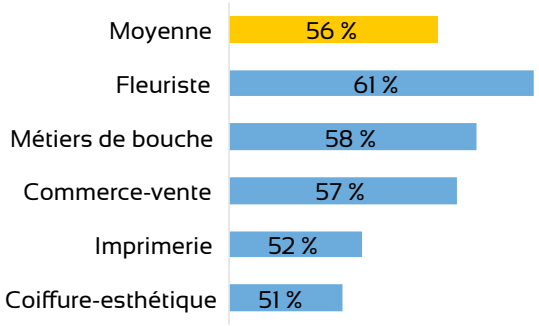

Source : enquête Seine - cohorte 2016 - traitement Carif-Oref

Le taux d'emploi atteint 61 % chez les fleuristes, 58 % dans les métiers de bouche et 57 % dans les métiers du commerce et de la vente. Il est plus bas dans les métiers de la coiffure et de l'esthétique et dans l'imprimerie. A noter néanmoins que les volumes de sortants sont faibles dans l'imprimerie et que les résultats doivent être observés avec prudence. Ils peuvent de ce fait varier fortement d'une cohorte à l'autre.

L'obtention du diplôme favorise l'insertion : 59 % des diplômés sont en emploi 7 mois après la fin de leur formation, contre 41 % des non-diplômés. L'écart est particulièrement important dans les métiers de bouche et la coiffure-esthétique : le taux d'emploi atteint 25 points d'écart entre diplômés et non-diplômés. De même, l'écart entre l'accès à l'emploi des métiers de bouche est particulièrement élevé et dépasse 30 points : 75 % des diplômés ont trouvé au moins un poste, contre 44 % des non-diplômés.

L'emploi est trouvé dans les 3 mois qui suivent la sortie de formation : 59 % des sortants mettent moins de 3 mois à trouver un emploi. L'obtention d'un emploi prend entre 3 et 7 mois pour 6 % d'entre eux. 35 % n'en trouvent aucun dans les sept mois.

Emplois d'une durée supérieure ou égale à 6 mois

Les emplois d'une durée supérieure à 6 mois comprennent les CDI, les CDD de 6 mois et plus, les fonctionnaires ou agents publics et les personnes installées à leur compte. Les contrats aidés et les contrats de professionnalisation ont été exclus de cette catégorie dans la mesure où la durée exacte du contrat n'est pas précisée dans l'enquête.

Le CDI, principal contrat proposé aux jeunes actifs

54 % des sortants en emploi sont en **CDI**. La part des CDI varie selon le niveau de formation et le métier préparé : **c'est au niveau IV qu'elle est la plus élevée (59 %) avant le niveau V (52 %)**. Elle s'élève à 47 % au **niveau III**. A ce niveau de formation, près d'un emploi sur trois est conclu en **contrat de professionnalisation (29 %)** ; les contrats de professionnalisation ne représentent que 2 % des contrats de travail signés pour les sortants des niveaux V et IV (5 % du total des contrats trouvés).

Le taux d'emploi en CDI est porté par les métiers de bouche : 60 % des sortants en emploi ont signé un CDI (77 % des sortants de niveau IV et 55 % au niveau V). La part des CDI est également élevée au niveau III dans les métiers de l'imprimerie et chez les fleuristes (63 %), ainsi que dans une moindre mesure au niveau IV dans les métiers de la coiffure et de l'esthétique (56 %).

Les **CDD représentent 32 % des contrats trouvés**. Ils représentent 32 % et 34 % des contrats pour les niveaux IV et V.

L'intérim arrive en troisième position, mais loin derrière les CDI et les CDD **(5 %)**. Il représente 9 % des contrats signés pour les niveaux V.

Au total, **76 % des emplois sont d'une durée supérieure ou égale à 6 mois** hors contrats aidés et contrats de professionnalisation (84 % pour les niveaux IV et 72 % pour les niveaux V, contre 56 % pour les niveaux III).

Le temps complet est majoritaire : 85 % des emplois trouvés ont un temps de travail supérieur ou égal à 32 heures (temps plein). La part de temps plein varie selon le domaine de formation : il s'élève à 76 % chez les fleuristes et dans les métiers de la coiffure et de l'esthétique, 80 % dans les métiers de l'imprimerie et 81 % dans les métiers de la vente et du commerce. Il atteint 94 % dans les métiers de bouche. Dans les métiers de la vente et du commerce, le temps partiel concerne davantage les sortants du Bac pro Commerce (76 % de temps plein) et les formations de niveau CAP (72 %).

En termes de qualification, les ouvriers dominent dans les métiers de bouche (91 %), alors que ce sont les employés dans les métiers de la coiffure et de l'esthétique et chez les fleuristes (respectivement 90 % et 89 %). Il en est de même pour 65 % des sortants de la vente et du commerce, alors que 22 % appartiennent aux professions intermédiaires dans ces métiers. 4 % des formés de la coiffure et de l'esthétique sont artisans ou commerçants, tout comme 3 % des fleuristes, 2 % sortants de la vente et du commerce et 2 % des métiers de bouche.

70 % des salaires se situent entre **1 000 et 1 500 € nets, 15 % entre 500 et 1 000 € nets et 4 % entre 1 500 et 1 750 € nets.** Près d'un quart des jeunes en emploi formés dans les métiers de la coiffure et de l'esthétique ainsi que de la vente et du commerce perçoivent moins de 1 000 € nets. En revanche, 10 % des sortants des métiers de bouche touchent 1 500 € et plus.

43 % des jeunes demeurent **en emploi sur la zone sur laquelle ils ont été formés.** Ils sont plus nombreux chez les fleuristes (53 %) ou dans les métiers du commerce et de la vente (48 %) que dans les autres spécialités, en particulier dans les métiers de bouche (38 %). 29 % des emplois ont été trouvés en Seine-Maritime, contre 19 % dans le Calvados, 16 % dans l'Eure et 16 % dans la Manche. La part des emplois trouvés hors région atteint 15 % (4 % à Paris et en Ile de France).

Les principaux métiers exercés par domaine de formation

Vente-commerce (263 jeunes)
- Vendeurs en alimentation (27 %)
- Vendeurs non spécialisés (98%)
- Techniciens commerciaux (8 %)
- Vendeurs en habillement (6 %)
- Caissiers de magasin (4 %)
- Serveurs (4 %)
- Chargés de clientèle bancaire (3 %
- Professions intermédiaires techniques et commerciales des assurances (3 %)
- Employés de libre service (3 %)
- Vendeurs en produits de beauté (2 %)

Métiers de bouche (328 jeunes)
- Boulangers pâtissiers (50 %)
- Bouchers (20 %)
- Cuisiniers et commis de cuisine (5 %)
- Charcutiers (5 %)
- Manutentionnaires (3 %)
- Ouvriers du tri, de l'emballage (3 %)

Coiffure-esthétique (165 jeunes)
- Coiffeurs salariés (59 %)
- Manucures, esthéticiens (19 %)
- Artisans coiffeurs, manucures, esthéticiens (4 %)
- Vendeurs en produits de beauté (2%)

Fleuriste (38 jeunes)
- Vendeurs du commerce de fleurs (74 %)
- Serveurs, commis de restaurant
- Vendeurs en alimentation
- Vendeurs en ameublement
- Ouvriers du tri, de l'emballage
- Caissiers de magasin
- Manutentionnaires

Imprimerie (Moins de 20 jeunes)
- Graphistes
- Employés administratifs
- Ouvriers d'art
- Ouvriers de la composition et de l'impression
- Ouvriers non qualifiés de type artisanal

39 % des apprentis sur deux embauchés dans leur entreprise d'apprentissage, plus d'un jeune actif sur deux travaille dans une TPE

Parmi les jeunes actifs, **39 % sont embauchés dans leur entreprise d'apprentissage**. C'est plus fréquemment le cas pour les niveaux IV (47 %) que pour les niveaux III (35 %) ou V (34 %). La part des jeunes en emploi dans l'entreprise d'apprentissage est très variable également selon le domaine de formation. **50 % des jeunes des métiers de l'imprimerie en emploi et 47 % de ceux des métiers de la coiffure et de l'esthétique** sont embauchés dans leur entreprise d'apprentissage. Ce taux est inférieur à 40 % pour les autres spécialités de formation. Cependant, les jeunes formés au niveau IV dans les métiers de bouche et en coiffure-esthétique sont nettement plus nombreux que les sortants de ces deux spécialités au niveau V : 54 % des niveaux IV des métiers de bouche demeurent dans l'entreprise d'apprentissage, contre 34 % au niveau V ; de même, 52 % des sortants de niveau IV de la coiffure et de l'esthétique, contre 6 % de niveau V. Parmi les jeunes restés dans leur entreprise d'apprentissage, les trois quarts ont signé un CDI, contre 22 % un CDD et 3 % un contrat de professionnalisation.

Plus de trois jeunes sur quatre sont embauchés dans des entreprises de **moins de 50 salariés :** 55 % moins de 10 salariés et 22 % de 10 à 50 salariés. Les TPE sont les principaux employeurs de sortants des métiers de la coiffure et de l'esthétique (72 %) et des fleuristes (63 %). Dans les métiers de la vente et du commerce, 18 % des jeunes en emploi ont été embauchés dans des entreprises de plus de 50 salariés. Les métiers de bouche présentent des résultats conformes à la moyenne tous métiers confondus.

Si les sortants des métiers de la coiffure et de l'esthétique sont employés à 88 % dans le secteur des services, il n'en est pas de même pour les métiers de bouche, où plus d'un jeune sur deux s'insère dans une entreprise industrielle. 84 % des fleuristes restent dans le secteur du commerce. En revanche, les métiers de la vente et du commerce, s'insèrent tant dans le commerce (46 %) que l'industrie (25 %) ou les services (25 %).

Forte correspondance entre GFE de formation et d'emploi

77 % des jeunes en emploi ont trouvé un poste en lien direct avec la formation suivie. Ce taux dépasse 80 % dans toutes les spécialités, hormis les métiers de la vente et du commerce. Pour ces métiers, 12 % des jeunes formés dans ce domaine trouvent un emploi dans le GFE Gestion et traitement de l'information et 8 % dans le GFE du transport-logistique.

Graphique 5 : Part des emplois trouvés dans la spécialité de formation

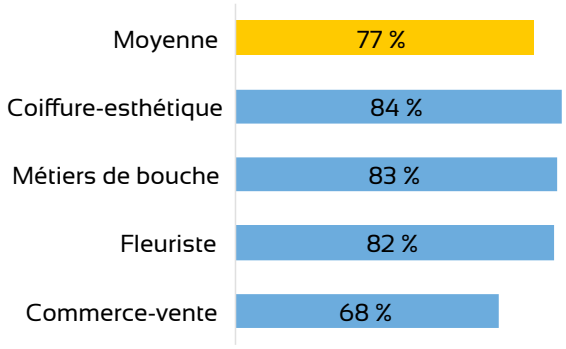

Source : enquête Seine - cohorte 2016 - traitement Carif-Oref

Le lien emploi-formation constaté est très proche du ressenti vécu par le jeune sur le rapport entre sa formation et l'emploi qu'il a trouvé : 83 % des jeunes estiment que leur emploi est en lien avec le niveau de leur formation et 81 % pensent que la spécialité de formation est la même que celle de l'emploi qu'ils ont décroché..

Tableau 1 : Synthèse des principaux indicateurs

GFE (en %)	Part des non diplômés	Taux de féminisation	Taux d'accès à l'emploi	Taux d'emploi	Part des CDI	Part des emplois dans l'entreprise d'app.	Taux d'insertion dans le GFE	Lien niveau de formation/ emploi trouvé	Lien spécialité de formation/ emploi trouvé
Métiers de bouche	22	17	67	58	60	38	83	85	82
Coiffure-esthétique	13	95	58	51	53	47	84	83	84
Vente-commerce	19	77	67	57	46	36	68	83	79
Fleuriste	11	95	66	61	63	34	82	79	76
Moyenne	19	55	65	56	54	39	77	83	81

Source : enquête Seine - cohorte 2016 - traitement Carif-Oref

Collection *Repères* du Carif-Oref de Normandie

Téléchargeable sur les sites internet du Carif-Oref de Normandie
http://www.cariforefnormandie.fr

Site de Caen/siège social
Unicité (bâtiment A)
10 rue Alfred Kastler
14000 Caen

Site de Rouen/facturation
Pôle régional des savoirs
115 boulevard de l'Europe
BP 112
76176 Rouen cedex

Réalisation :
Soline Lelièvre
Christèle Rébillon
Directeur de publication :
Laurent Laouenan

Publication gratuite
ISSN : 2114 - 0723

Reproduction autorisée sous conditions de mentionner la source.

Ces travaux bénéficient d'un financement spécifique de la Région Normandie.